



N° 11-624-MIF au catalogue — N° 012

ISSN : 1708-0177

ISBN : 0-662-74633-3

Document analytique

Aperçus sur l'économie canadienne

Disparités de revenu entre les provinces dans une perspective urbaine-rurale : Données du Recensement de 2001

par Desmond Beckstead et W. Mark Brown

Division de l'analyse micro-économique
18^e étage, Immeuble R.H. Coats, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1 800 263-1136



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Disparités de revenu entre les provinces dans une perspective urbaine-rurale : Données du Recensement de 2001

par
Desmond Beckstead et W. Mark Brown

11-624-MIF N° 012
ISSN : 1708-0177
ISBN : 0-662-74633-3

Division de l'analyse microéconomique
Immeuble R.-H.-Coats, 18^e étage, section F
Ottawa, K1A 0T6
Statistique Canada

Juillet 2005

Pour obtenir plus de renseignements :
Service national de renseignements : 1-800-263-1136
Demandes par courriel : infostats@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du Marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Résumé

Le présent document décrit les disparités sur le plan du revenu d'emploi par habitant entre les provinces et dans le continuum urbain-rural, en allant des grandes villes aux petites villes et entre les villes et les régions rurales. Le premier objectif est de comparer le degré de disparité des revenus entre les provinces et les disparités de revenu dans le continuum urbain-rural. Le deuxième objectif est de déterminer dans quelle mesure les disparités provinciales peuvent être liées à la composition urbaine-rurale des provinces. Le document vise également à déterminer si les disparités sur le plan du revenu d'emploi par habitant entre les régions urbaines et les régions rurales tiennent à une situation moins favorable du marché du travail dans les villes plus petites et dans les régions rurales comparativement aux grandes villes.

1. Introduction

La plupart des analyses des disparités régionales sur le plan des revenus au Canada ont porté surtout sur les disparités provinciales, ce qui se comprend étant donné que le Canada est une fédération de provinces. Cependant, la province de résidence n'est pas la seule caractéristique géographique pouvant influencer sur le revenu. Comme l'ont soutenu d'autres chercheurs¹, le fait de vivre dans une grande ou une petite ville ou encore dans une région rurale peut influencer tout autant sur les niveaux de revenu.

Le présent document vise à analyser les disparités géographiques sur le plan des revenus au Canada dans la perspective des provinces et plus particulièrement des régions urbaines et rurales. Nous nous intéressons notamment à la façon dont les revenus par habitant varient dans le continuum urbain-rural, c'est-à-dire comment les revenus par habitant dans de grandes villes comme Toronto et Montréal se comparent à ceux dans les villes de taille moyenne comme Halifax et Victoria, les petites villes comme Brandon et Drummondville et les régions rurales, tant celles qui sont proches des villes que celles qui sont plus éloignées.

Nous souhaitons déterminer non seulement comment les revenus varient dans le continuum urbain-rural, mais également si les disparités de revenu selon la taille de la ville et entre les villes et les régions urbaines peuvent nous permettre de mieux comprendre les disparités provinciales. Si les revenus baissent systématiquement avec la taille de la ville et en passant des villes aux régions rurales, alors une partie de la raison pour laquelle les revenus provinciaux varient tient à ce que les populations de certaines provinces sont concentrées dans les villes plus petites et les régions rurales, tandis que les populations d'autres provinces sont concentrées dans les grandes

1. Savoie (1992) signale que les disparités sont souvent plus importantes à l'intérieur des provinces qu'entre elles, et le Conseil économique du Canada (1977) soutient que les disparités provinciales tiennent en partie à la composition urbaine-rurale des provinces. Dans une étude plus récente, l'Institute for Competitiveness and Prosperity (2004) a déterminé que le niveau d'urbanisation de l'Ontario relativement à d'autres États et provinces est une cause sous-jacente de la faiblesse relative de sa productivité. Enfin, Glaeser et Maré (2001) montrent qu'aux États-Unis, l'écart (36 %) de revenu entre les familles dans les régions métropolitaines comptant plus d'un million d'habitants et les familles qui habitent à l'extérieur de ces régions est plus important que celui entre les races ou entre les travailleurs syndiqués et non syndiqués.

viles. C'est dans cette perspective urbaine-rurale que nous pourrions peut-être mieux comprendre les disparités provinciales sur le plan des revenus.

Nous nous attendons à ce que les niveaux de revenu par habitant varient entre les régions urbaines et rurales pour plusieurs raisons.

- En premier lieu, les revenus par habitant peuvent être inférieurs dans les petites villes et dans les régions rurales si une proportion plus petite de leur population est active comparativement aux grandes régions urbaines. Par exemple, ce peut être le résultat des taux d'emploi plus faibles dans les régions rurales.
- En deuxième lieu, les travailleurs dans les régions rurales et les petites villes peuvent être moins bien rémunérés, en moyenne, que ceux dans les grandes régions urbaines.
 - En partie, cela peut tenir à ce que les travailleurs dans les grandes régions urbaines occupent des emplois mieux rémunérés; il s'agit de ce qu'on appelle l'effet de composition professionnelle.
 - Il se peut en outre que les employeurs puissent verser des salaires plus élevés dans les grandes régions urbaines parce que ces salaires plus élevés correspondent à des niveaux de productivité plus élevés². À la marge, si le montant de revenu généré par chaque travailleur supplémentaire (sa productivité) ne correspond pas à son niveau de rémunération, les entreprises, soit « ... quittent [la ville], soit embauchent moins de travailleurs »³.

Le reste du document est organisé comme suit. À la section 2, nous décrivons les données utilisées aux fins de l'analyse et la façon dont nous classons les régions rurales et les régions urbaines. La section 3 décrit la répartition de la population du Canada et de ses provinces entre les régions urbaines et les régions rurales. Nous examinons les disparités de revenu entre les provinces et dans le continuum urbain-rural à la section 4. Si les disparités de revenu entre les régions urbaines et les régions rurales sont grandes, les revenus pourraient être plus faibles dans certaines provinces en partie parce qu'une plus forte proportion de leur population habite dans de petites régions urbaines ou dans des régions rurales. Par conséquent, nous tâchons de déterminer à la section 5 si les différences entre les provinces sont attribuables en partie à leur composition urbaine-rurale. La section 6 porte sur la contribution des caractéristiques démographiques et de la situation du marché du travail des régions rurales et des régions urbaines aux disparités des revenus. Nous présentons nos conclusions à la section 7.

2. Il y a de fortes preuves à l'appui de cette théorie. Baldwin et Brown (2001) montrent que, dans le secteur de la fabrication au Canada, après prise en compte de la structure industrielle, il y a un gradient de productivité positif fort allant des régions rurales aux régions urbaines.

3. Voir Glaeser et Maré (2001: 318).

2. Données

La présente analyse est fondée sur des données tirées du Recensement de 2001. Ce recensement fournit des renseignements exhaustifs sur les niveaux et les sources de revenu des Canadiens. Il fournit également des renseignements sur le lieu de résidence des Canadiens, y compris leur province, et précise s'ils vivent dans une ville ou dans une région rurale.

Nous définissons les régions urbaines selon qu'il s'agit de régions métropolitaines de recensement (RMR) ou d'agglomérations de recensement (AR). Ces catégories sont ensuite subdivisées en quatre catégories de taille. La plus grande comprend les villes dont la population est égale à ou compte plus de 1 500 000 habitants, soit Toronto, Montréal et Vancouver (Tor-Mtl-Van). Les grandes régions urbaines sont celles qui comptent entre 500 000 et 1 499 999 habitants (p. ex., la ville de Québec). Les régions urbaines de taille moyenne comptent entre 100 000 et 499 999 habitants (p. ex., Kingston) et les petites régions urbaines, entre 10 000 et 99 999 habitants (p. ex., Red Deer). Toutes les autres régions du Canada sont classées comme régions rurales, que nous subdivisons en deux groupes. Le premier est celui des régions rurales dites « dans la zone d'influence urbaine », qui ont une interaction avec des régions urbaines (RMR ou AR) sous forme de navettage. Le deuxième comprend les autres régions rurales, soit celles qui n'ont pas d'interaction avec les villes sous forme de navettage, que nous appelons régions urbaines éloignées (voir le tableau 1).

Tableau 1. Définitions des catégories de régions urbaines et rurales

	Catégories de régions urbaines et rurales	Définition
RÉGIONS URBAINES	Tor-Mtl-Van	Régions métropolitaines de recensement (RMR) comptant au moins 1 500 000 habitants. Il s'agit de Toronto, Montréal et Vancouver
	Grandes régions urbaines	RMR comptant entre 500 000 et 1 499 999 habitants
	Régions urbaines moyennes	RMR et agglomérations de recensement (AR) comptant entre 100 000 et 499 999 habitants
	Petites régions urbaines	AR comptant entre 10 000 et 99 999 habitants
RÉGIONS RURALES	Zone d'influence urbaine	Sous-divisions de recensement rurales avec navettage en provenance et à destination d'une RMR ou d'une AR
	Régions rurales éloignées	Sous-divisions de recensement rurales sans navettage à destination d'une RMR ou d'une AR

Nous mesurons les niveaux de revenu dans les provinces et les catégories urbaines et rurales en termes de revenu d'emploi par habitant. Plus précisément, il s'agit du revenu d'emploi total des travailleurs occupés pour une province ou une catégorie urbaine ou rurale divisé par la population de la province ou de la catégorie urbaine ou rurale. Le revenu d'emploi par habitant, par conséquent, nous donne une mesure de la capacité des économies régionales d'offrir des emplois et de la qualité de ces emplois telle que mesurée par le niveau de gains. Toutefois, elle ne fournit pas une mesure de toute la gamme des sources de revenu des particuliers. Cette

mesure exclut le revenu provenant de transferts (p. ex., les prestations du Régime de pensions du Canada ou d'assurance-emploi) ainsi que le revenu d'emploi des travailleurs qui n'étaient pas occupés au moment du recensement.

3. Répartition provinciale urbaine-rurale de la population

En 2001, la population du Canada est surtout urbaine. Les catégories de régions urbaines représentent ensemble près de 80 % de la population du Canada. Un autre 19 % de la population habite à une distance de navettage d'une région urbaine comptant au moins 10 000 habitants, soit dans une zone d'influence urbaine (voir le tableau 2). Le reste de la population (1,2 %) habite dans des régions rurales qui n'ont pas d'interaction avec les régions urbaines comptant plus de 10 000 habitants (régions rurales éloignées). Les populations rurales qui sont très éloignées des régions urbaines sont relativement petites. Dans certaines provinces, toutefois, ces populations rurales sont importantes. Elles représentent 10 % de la population de la Saskatchewan et 5 % de celle de Terre-Neuve-et-Labrador.

La répartition des populations provinciales varie considérablement entre les six catégories de régions urbaines et rurales. Ni la Saskatchewan ni aucune des provinces de l'Atlantique n'a de ville comptant plus de 500 000 habitants. Ces régions ont également une importante population rurale. Les régions rurales éloignées et celles dans une zone d'influence urbaine représentent bien plus de 40 % de la population de la Saskatchewan et de celle de chacune des provinces de l'Atlantique, sauf la Nouvelle-Écosse, qui néanmoins a une importante population rurale. Par comparaison, pour l'ensemble du Canada, la population rurale présente 21 % de la population totale (voir le tableau 2).

Les autres provinces comprennent au moins une ville qui entre dans la catégorie Tor-Mtl-Van ou celle des grandes régions urbaines. Ces villes représentent la plus forte proportion de la population de la province. Par exemple, Winnipeg comprend 60 % de la population du Manitoba et Vancouver, juste au-dessus de 50 % de celle de la Colombie-Britannique.

En fait, le Canada se compose de deux types de provinces, soit celles qui sont dotées de grandes régions urbaines et celles qui sont plus rurales. Si les revenus varient systématiquement dans le continuum urbain-rural, alors les disparités provinciales sur le plan des revenus que nous observons peuvent être attribuables en partie aux différences sur le plan de la composition urbaine-rurale des provinces.

Tableau 2. Population provinciale et urbaine-rurale, 2001

Partie A : Population

	Tor-Mtl-Van	Grandes régions urbaines	Régions urbaines de taille moyenne	Petites régions urbaines	Zone d'influence urbaine	Régions rurales éloignées	Total provincial
T.-N.-L.	-	-	172 900	65 600	250 000	24 400	512 900
Î.-P.-É.	-	-	-	74 600	60 100	700	135 300
N.-É.	-	-	468 500	106 200	328 700	4 600	908 000
N.-B.	-	-	240 400	140 800	331 800	16 600	729 500
Qc ^a	3 426 400	940 300	446 300	868 600	1 509 000	46 900	7 237 500
Ont. ^a	4 682 900	1 468 500	2 728 300	1 046 300	1 456 000	28 100	11 410 000
Man.	-	671 300	-	74 900	332 700	40 700	1 119 600
Sask.	-	-	418 700	146 500	320 700	93 000	978 900
Alb.	-	1 889 200	-	355 100	687 500	42 900	2 974 800
C.-B.	1 987 000	-	607 000	775 000	496 800	41 900	3 907 700
<i>Canada</i>	<i>10 096 200</i>	<i>4 969 300</i>	<i>5 082 200</i>	<i>3 691 500</i>	<i>5 813 200</i>	<i>354 700</i>	<i>30 007 100</i>

Partie B : Parts (en pourcentage)

	Tor-Mtl-Van	Grandes régions urbaines	Régions urbaines de taille moyenne	Petites régions urbaines	Zone d'influence urbaine	Régions rurales éloignées	Total provincial
T.-N.-L.	-	-	33,7	12,8	48,7	4,8	100,0
Î.-P.-É.	-	-	-	55,1	44,4	0,5	100,0
N.-É.	-	-	51,6	11,7	36,2	0,5	100,0
N.-B.	-	-	33,0	19,3	45,5	2,3	100,0
Qc ^a	47,3	13,0	6,2	12,0	20,8	0,6	100,0
Ont. ^a	41,0	12,9	23,9	9,2	12,8	0,2	100,0
Man.	-	60,0	-	6,7	29,7	3,6	100,0
Sask.	-	-	42,8	15,0	32,8	9,5	100,0
Alb.	-	63,5	-	11,9	23,1	1,4	100,0
C.-B.	50,8	-	15,5	19,8	12,7	1,1	100,0
<i>Canada</i>	<i>33,6</i>	<i>16,6</i>	<i>16,9</i>	<i>12,3</i>	<i>19,4</i>	<i>1,2</i>	<i>100,0</i>

^a La RMR Ottawa–Gatineau a été décomposée en partie ontarienne et partie québécoise.

Note : Les totaux et les parts de population urbaine-rurale pour le Canada comprennent les chiffres pour les Territoires.

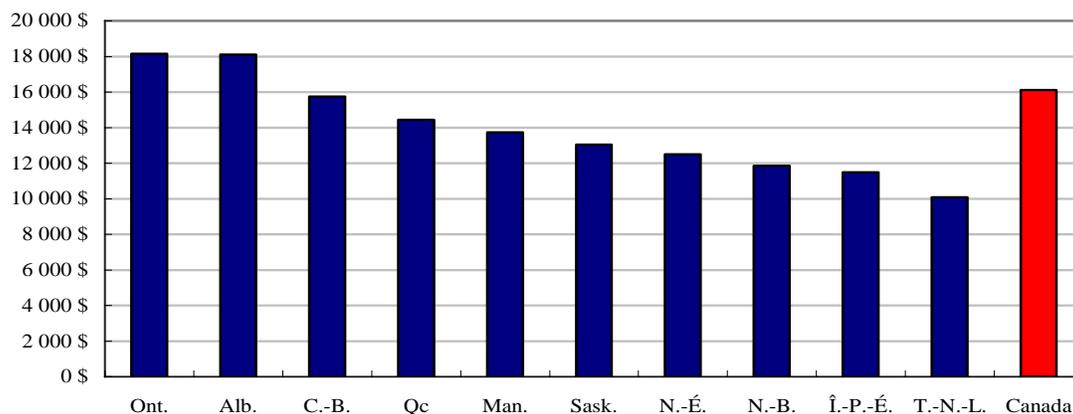
Source : Totalisation spéciale, Recensement (2001).

4. *Disparités de revenu par habitant entre les provinces et les régions urbaines et rurales*

Les disparités provinciales sur le plan des revenus sont l'un des thèmes qui reviennent constamment dans les recherches économiques régionales au Canada. On a accordé relativement moins d'attention aux disparités de revenu entre les régions rurales et les régions urbaines⁴. Les revenus d'emploi par habitant pour les provinces et le continuum urbain-rural sont présentés aux figures 1 et 2, respectivement.

Comme l'illustre la figure 1, les recherches régionales n'ont pas tort de mettre l'accent sur les disparités provinciales. En 2001, de fortes disparités de revenu subsistent entre les provinces. Le revenu par habitant est le plus élevé en Ontario (18 010 \$) et le plus faible à Terre-Neuve-et-Labrador (10 100 \$). Cependant, dans le continuum urbain-rural, les revenus par habitant sont encore plus élevés. Le revenu est le plus élevé dans les grandes régions urbaines (18 500 \$) et le plus faible dans les régions rurales éloignées (8 600 \$). L'écart de 10 000 \$ entre les grandes régions urbaines et les régions rurales éloignées est plus marqué que celui de 8 000 \$ au chapitre du revenu par habitant entre les provinces.

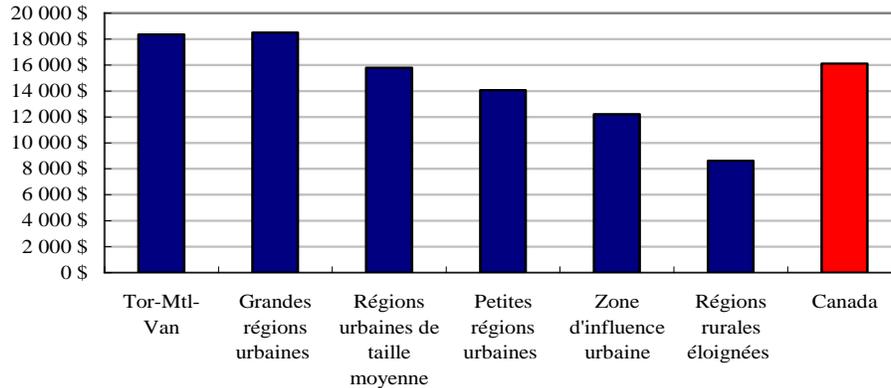
Figure 1. Revenu d'emploi provincial par habitant, 2001



La dernière conclusion à tirer de la figure 2 est que le revenu augmente systématiquement avec la taille de la région urbaine et dans les régions urbaines par rapport aux régions rurales. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, et nous reviendrons là-dessus dans le détail à la section 6, cela laisse supposer qu'une proportion plus petite de la population est occupée dans les

4. Les exceptions notables comprennent Alasia et Rothwell (2003) et Singh (2004). L'analyse d'Alasia et Rothwell porte principalement sur les tendances sur le plan des disparités de revenu entre des unités infraprovinciales (divisions de recensement) durant la période comprise entre 1992 et 1999. Ces chercheurs concluent que les disparités à l'intérieur des provinces s'accroissent, tandis que celles entre les provinces s'estompent. L'analyse de Singh montre, entre autres, que les revenus dans les régions rurales sont systématiquement plus faibles que ceux dans les régions urbaines. Notre étude diffère de ces analyses en ce qu'elle est axée sur les différences sur le plan des revenus entre les régions urbaines et entre les régions urbaines et les régions rurales, ainsi que sur l'effet de la composition urbaine-rurale des provinces sur les disparités provinciales sur le plan des revenus.

Figure 2. Revenu d'emploi urbain-rural par habitant, 2001



petites régions urbaines et dans les régions rurales comparativement aux grandes régions urbaines et(ou) que les niveaux de revenu d'emploi y sont inférieurs.

5. Disparités provinciales et dotation en régions urbaines

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, les provinces diffèrent sensiblement sur le plan de leur composition urbaine-rurale. Étant donné en outre la forte variation des revenus par habitant que nous observons dans le continuum urbain-rural, cela laisse supposer que les disparités provinciales sur le plan des revenus peuvent être attribuables en partie à la façon dont les populations provinciales sont réparties entre les régions urbaines et les régions rurales. Dans certaines provinces, les revenus par habitant peuvent être relativement faibles parce que la population est concentrée plus fortement dans les petites régions urbaines et dans les régions rurales.

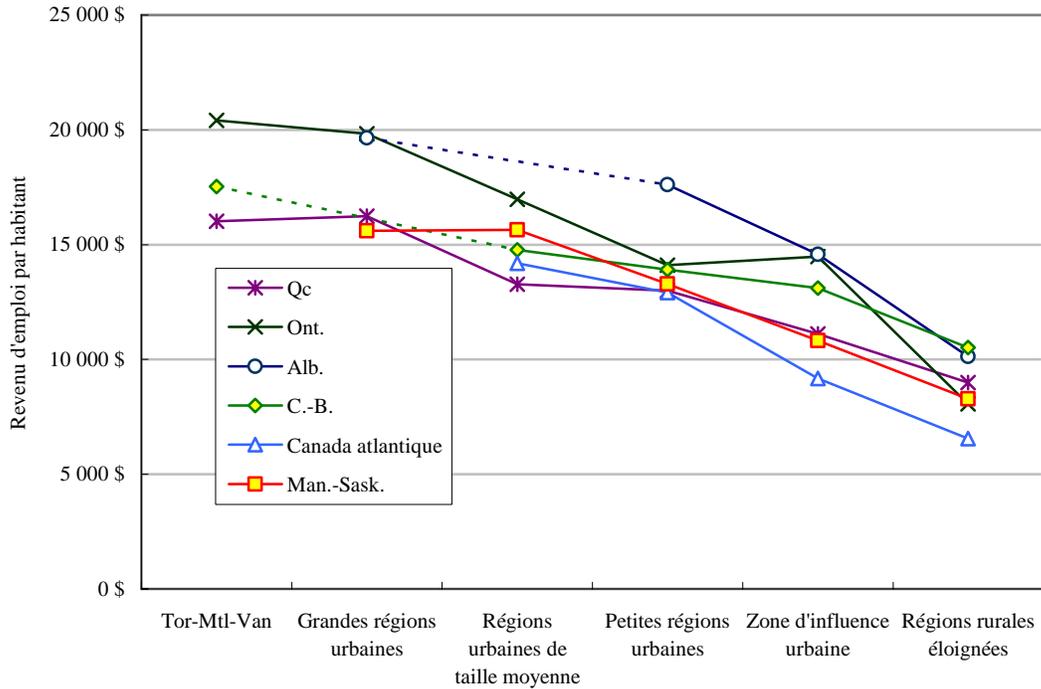
En termes logiques plus précis, une partie des différences sur le plan du revenu par habitant entre les provinces s'explique par leur composition urbaine-rurale lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- les provinces diffèrent sur le plan de la composition urbaine-rurale;
- le revenu d'emploi par habitant diffère sensiblement entre les régions urbaines et les régions rurales dans chaque province.

La figure 3 illustre ce dernier point. Elle montre les tracés du revenu d'emploi par habitant dans les six catégories de régions urbaines et rurales pour plusieurs provinces et pour deux régions plus grandes, soit le Canada atlantique et Manitoba et Saskatchewan (Man-Sask)⁵.

5. Nous avons créé des agrégats pour les provinces de l'Atlantique et pour le Manitoba et la Saskatchewan afin de rendre la figure 3 visuellement plus simple. Pour le lecteur intéressé, les niveaux de revenu des catégories de régions urbaines et rurales pour chacune des quatre provinces de l'Atlantique et pour la Saskatchewan et le Manitoba sont présentés séparément au tableau 3.

Figure 3. Revenus d'emploi régionaux par habitant dans le continuum urbain-rural, 2001



La première conclusion à tirer de la figure 3 est que dans le cas de presque toutes les provinces et les régions, le revenu par habitant baisse lorsqu'on passe des grandes villes aux villes plus petites, des villes aux régions rurales et des régions rurales dans une zone d'influence urbaine aux régions rurales plus éloignées. Le gradient négatif que nous observons à l'échelle nationale se répète pour toutes les provinces (voir également le tableau 3).

La deuxième conclusion à tirer de la figure 3 est que le degré de variation que nous observons dans chaque catégorie urbaine et rurale dans toutes les provinces est systématiquement inférieur au degré de variation du revenu par habitant à l'intérieur de chaque province et dans toutes les catégories de régions urbaines et rurales. Le revenu par habitant dans les régions urbaines de taille moyenne, par exemple, va de 17 000 \$ en Ontario à 14 000 \$ au Nouveau-Brunswick (voir le tableau 3), tandis qu'en Ontario, par exemple, le revenu d'emploi par habitant va de 20 400 \$ à Toronto à 8 100 \$ dans les régions rurales éloignées. Ces deux exemples ne sont pas les seuls. Dans tous les cas, nous observons un écart-type plus important du revenu par habitant entre les catégories de régions urbaines et rurales à l'intérieur d'une province qu'à l'intérieur de chaque catégorie urbaine ou rurale entre les provinces (tableau 3).

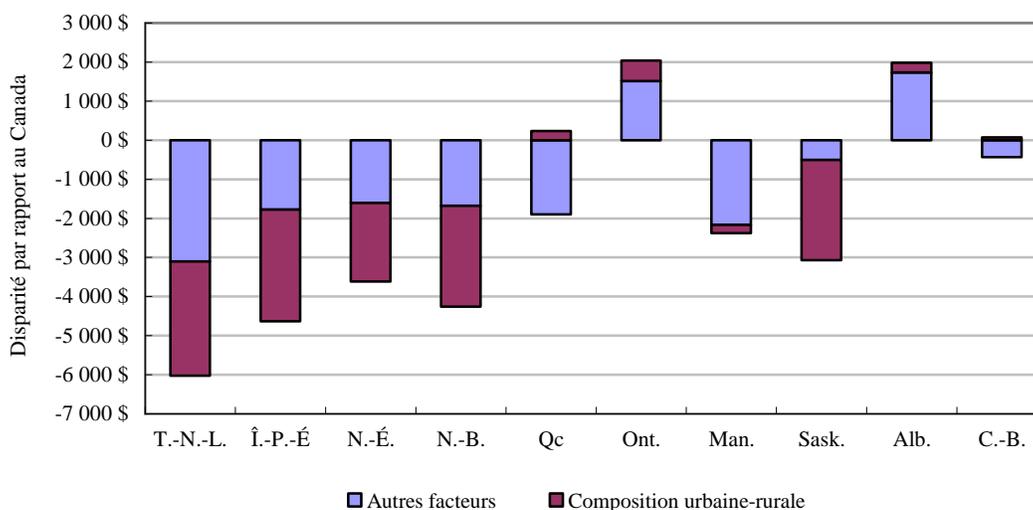
Tableau 3. Revenus d'emploi provinciaux par habitant dans le continuum urbain-rural, 2001

	Tor-Mtl-Van	Grandes régions urbaines	Régions urbaines de taille moyenne	Petites régions urbaines	Zone d'influence urbaine	Régions rurales éloignées	Écart-type
T.-N.-L.			14 303 \$	12 790 \$	6 917 \$	5 490 \$	4 324 \$
Î.-P.-É.				13 140 \$	9 470 \$	7 483 \$	2 870 \$
N.-É.			14 262 \$	11 687 \$	10 324 \$	6 543 \$	3 219 \$
N.-B.			13 960 \$	13 783 \$	9 690 \$	8 082 \$	2 953 \$
Qc	16 014 \$	16 245 \$	13 278 \$	12 995 \$	11 121 \$	8 998 \$	2 799 \$
Ont.	20 408 \$	19 836 \$	16 977 \$	14 109 \$	14 477 \$	8 065 \$	4 543 \$
Man.		15 999 \$		13 736 \$	10 918 \$	6 033 \$	4 295 \$
Sask.			15 642 \$	13 067 \$	10 725 \$	9 269 \$	2 791 \$
Alb.		19 652 \$		17 607 \$	14 572 \$	10 133 \$	4 137 \$
C.-B.	17 535 \$		14 775 \$	13 913 \$	13 109 \$	10 522 \$	2 549 \$
<i>Canada</i>	<i>18 352 \$</i>	<i>18 514 \$</i>	<i>15 795 \$</i>	<i>14 061 \$</i>	<i>12 208 \$</i>	<i>8 624 \$</i>	<i>3 809 \$</i>
Écart-type	1 831 \$	\$2 095 \$	1 224 \$	1 548 \$	2 367 \$	1 701 \$	

Source : Recensement (2001).

Selon l'analyse descriptive illustrée par la figure 3 et le tableau 3, les disparités provinciales sur le plan du revenu par habitant observées pourraient être causées en partie par la différence entre la composition urbaine-rurale de chaque province. Cependant, nous ne pouvons déterminer d'après ces données dans quelle mesure la composition urbaine-rurale importe et pour quelles provinces elle importe le plus. Pour examiner cette question, nous devons décomposer les différences sur le plan du revenu provincial par habitant (par rapport à la moyenne canadienne) en une composante attribuable à la « composition urbaine-rurale » des provinces et en une composante résiduelle attribuable aux « autres facteurs ». Les résultats de cette décomposition sont présentés à la figure 4 et au tableau 4 et une description de la méthodologie est donnée à l'annexe A.

Figure 4. Décomposition des disparités provinciales, 2001



Pour la décomposition, la composante « composition urbaine-rurale » saisit l'incidence de la composition urbaine-rurale des provinces sur leur écart par rapport à la moyenne nationale, tout en tenant compte des différences sur le plan du revenu d'emploi dans chaque catégorie rurale et urbaine entre les provinces. Les provinces dont la population est concentrée dans les petites régions urbaines et dans les régions rurales ont tendance à afficher un effet de dotation en régions urbaines-rurales négatif, tandis que les provinces dont une proportion relativement élevée de la population habite dans les grandes villes ont tendance à afficher un effet positif.

La composante « autres facteurs » mesure l'écart résiduel entre les niveaux provinciaux de revenu par habitant qui n'est pas attribuable à la composition urbaine-rurale de la province. Il pourrait s'expliquer en partie par la situation du marché du travail de la province ou par des forces particulières à des catégories données de régions urbaines ou rurales à l'intérieur d'une province. L'écart négatif observé pour le Manitoba est un exemple de ce deuxième cas. Les niveaux de revenu par habitant relativement faibles du Manitoba sont attribuables dans une large mesure au faible revenu par habitant à Winnipeg comparativement aux groupes de villes homologues et au fait que Winnipeg représente une plus forte proportion de la population du Manitoba comparativement à ce groupe de villes homologues (voir le tableau B1 à l'annexe B).

La dotation en régions urbaines et rurales explique une proportion significative des disparités de revenu observées dans le cas des quatre provinces de l'Atlantique et de la Saskatchewan. Le cas de la Nouvelle-Écosse est un bon exemple. Le revenu par habitant en Nouvelle-Écosse est de 3 616 \$ inférieur au niveau national. Cette disparité se décompose comme suit : 2 007 \$ est attribuable à la composition urbaine-rurale de la province et 1 609 \$ est attribuable à d'autres facteurs (voir la figure 4 et le tableau 4). Lorsque la composition urbaine-rurale importe, les populations provinciales sont concentrées dans les villes relativement petites et les régions rurales (voir le tableau 2). Toutefois, la dotation en régions urbaines et rurales ne constitue pas un déterminant important des disparités de revenu pour toutes les provinces.

Pour le Québec, l'Ontario et le Manitoba, ce sont les niveaux de revenu dans leurs grandes villes qui importent. En revanche, les niveaux de revenu relativement élevés en Ontario sont attribuables principalement aux revenus supérieurs à la moyenne à Toronto, à Ottawa et à Hamilton comparativement aux groupes de villes analogues (voir le tableau B1, partie B, annexe B). Par contre, les revenus d'emploi relativement faibles au Québec et au Manitoba sont attribuables à la faiblesse des revenus à Montréal et à Winnipeg comparativement aux villes analogues. La variation des résultats affichés par ces villes pourrait s'expliquer par de nombreux facteurs, y compris leur structure industrielle sous-jacente.

Tableau 4. Décomposition des disparités provinciales

	Composition urbaine-rurale	Autres facteurs	Écart total
	[1]	[2]	[1] + [2]
T.-N.-L.	-2 919 \$	-3 103 \$	-6 022 \$
Î.-P.-É.	-2 851 \$	-1 779 \$	-4 630 \$
N.-É.	-2 007 \$	-1 609 \$	-3 616 \$
N.-B.	-2 586 \$	-1 676 \$	-4 262 \$
Qc	231 \$	-1 896 \$	-1 665 \$
Ont.	525 \$	1 512 \$	2 037 \$
Man.	-208 \$	-2 169 \$	-2 377 \$
Sask.	-2 567 \$	-505 \$	-3 072 \$
Alb.	255 \$	1 729 \$	1 984 \$
C.-B.	71 \$	-434 \$	-363 \$

Source : Voir le tableau B1 à l'annexe B.

Les bons résultats affichés par l'Alberta s'expliquent par les revenus par habitant relativement élevés dans toutes les catégories de régions urbaines et rurales comparativement aux groupes de régions homologues (voir le tableau B1 à l'annexe B). Ils sont attribuables également aux résultats de la concentration relativement élevée de la population de l'Alberta dans ses grands centres urbains (Calgary et Edmonton) qui, de nouveau, affichent de meilleurs résultats que leurs groupes de villes homologues sur le plan des revenus par habitant.

En résumé, les disparités provinciales sont étroitement liées à la répartition des populations provinciales dans les régions urbaines et rurales ainsi qu'à la prospérité relative des grandes économies urbaines.

6. Caractéristiques démographiques et situation du marché du travail

Nous avons montré à la section précédente comment la répartition de la population d'une province dans les régions urbaines et rurales peut influencer sur le niveau global des revenus par habitant. Il serait naturel de se demander ce qui sous-tend le fort gradient négatif que nous observons dans les revenus par habitant allant des régions urbaines les plus grandes aux régions rurales les plus éloignées. L'une des possibilités est que les revenus par habitant plus faibles observés dans les villes plus petites et dans les régions rurales ne tiennent pas à la rémunération plus faible des travailleurs dans ces endroits, mais plutôt à une faible proportion de personnes occupées dans ces régions en raison de facteurs démographiques et(ou) liés au marché du travail.

Le revenu d'emploi par habitant dans une unité géographique donnée dépend de plusieurs facteurs. Il dépend surtout, bien entendu, du niveau de rémunération des personnes occupées. Toutefois, le revenu d'emploi par habitant dépend de deux autres facteurs qui sont principalement liés aux conditions démographiques et à la situation du marché du travail d'une région. En premier lieu, le revenu par habitant dépend de la proportion de la population qui peut être occupée, soit la population en âge de travailler définie ici comme étant les habitants de

15 ans et plus⁶. Le revenu par habitant est inférieur dans les régions qui comptent une proportion plus élevée d'enfants, toutes autres choses étant égales par ailleurs. Ainsi, les conditions démographiques aident à déterminer les revenus par habitant.

Le deuxième facteur qui influe sur les revenus par habitant est la proportion de la population en âge de travailler qui est occupée, soit le taux d'emploi. Le taux d'emploi dépend à la fois de la situation du marché du travail pour les travailleurs et d'autres facteurs qui influent sur les décisions des travailleurs d'entrer sur le marché du travail (p. ex., les compromis qu'ils doivent faire entre le travail et les loisirs). Plus le taux d'emploi est faible, toutes autres choses étant égales par ailleurs, plus le revenu par habitant est faible.

Ensemble, ces facteurs, soit le taux d'emploi des travailleurs, la proportion de la population en âge de travailler et le taux d'emploi, peuvent être reliés mathématiquement aux niveaux de revenu par habitant au moyen d'une identité simple :

$$\underbrace{\frac{\text{Revenu}}{\text{Pop.}}}_{\text{Revenu par habitant}} \equiv \underbrace{\frac{\text{Revenu}}{\text{Emploi}}}_{\text{Revenu d'emploi par travailleur}} \times \underbrace{\frac{\text{Emploi}}{\text{Pop.}^{15+}}}_{\text{Taux d'emploi}} \times \underbrace{\frac{\text{Pop.}^{15+}}{\text{Pop.}}}_{\text{Ratio de la population en âge de travailler}} \quad (1.1)$$

où :

Revenu = Revenu d'emploi des travailleurs occupés
 Emploi = Nombre de personnes occupées
 Pop.¹⁵⁺ = Population en âge de travailler (de 15 ans et plus)
 Pop. = Population totale

Chacun des trois termes du deuxième membre de l'équation saisit la contribution de différents facteurs au revenu d'emploi par habitant. Le premier terme mesure le niveau moyen de revenu par travailleur occupé. Le deuxième terme mesure le taux d'emploi et le dernier terme mesure la proportion de la population en âge de travailler.

Les valeurs pour chacun de ces trois termes, ainsi que le revenu par habitant, sont donnés au tableau 5 pour chacune des catégories de régions urbaines et rurales. La deuxième ligne donne le niveau de revenu d'emploi par travailleur. Le revenu d'emploi par travailleur diminue progressivement allant des villes plus grandes aux villes plus petites et des régions urbaines aux régions rurales. Les revenus d'emploi sont les plus faibles dans les régions rurales éloignées. En outre, les taux d'emploi ont tendance à baisser également selon la taille de la ville, bien que les grandes régions urbaines affichent un taux d'emploi plus élevé que Tor-Mtl-Van. Les régions rurales éloignées affichent les taux d'emploi les plus faibles. Le ratio de la population en âge de travailler à la population totale varie peu d'une catégorie urbaine et rurale à l'autre. Ce ratio est nettement inférieur seulement dans les régions rurales éloignées, c'est-à-dire seulement dans les régions dans lesquelles les conditions démographiques importent.

6. Habituellement, la population en âge de travailler est définie comme étant les personnes de 15 à 65 ans, inclusivement. Nous utilisons la population moins restrictive de 15 ans et plus.

Tableau 5. Caractéristiques démographiques, du revenu et de la population active des régions urbaines et rurales

	Tor-Mtl- Van	Grandes régions urbaines	Régions urbaines de taille moyenne	Petites régions urbaines	Zone d'influenc e urbaine	Régions rurales éloignées
Revenu par habitant	18 352 \$	18 514 \$	15 795 \$	14 061 \$	12 208 \$	8 624 \$
Revenu d'emploi par travailleur	36 421 \$	35 105 \$	32 414 \$	29 995 \$	26 822 \$	23 173 \$
Taux d'emploi	61 %	65 %	60 %	57 %	57 %	50 %
Ratio de la population en âge de travailler	81 %	81 %	81 %	81 %	80 %	74 %
<i>Ratio de l'emploi à la population</i>	50 %	53 %	49 %	46 %	46 %	37 %

Source : Recensement (2001).

Les résultats présentés au tableau 5 laissent supposer que les variations des revenus d'emploi des travailleurs ainsi que des conditions démographiques et de la situation du marché du travail contribuent aux disparités de revenu dans le continuum urbain-rural. Il reste à déterminer la contribution relative de ces facteurs aux disparités relevées.

Pour simplifier l'analyse, nous multiplions ensemble le taux d'emploi et le ratio de la population en âge de travailler à la population totale à l'équation (1.1), ce qui nous donne le ratio de l'emploi à la population (voir le tableau 5). Ainsi, cette mesure combine les effets démographiques et ceux du marché du travail. Comme il y a peu de variations dans les conditions démographiques entre les régions urbaines et entre ces dernières et les régions dans la zone d'influence urbaine, ce terme saisit dans une large mesure l'effet de la variation de la situation du marché du travail. Les conditions démographiques et la situation du marché du travail contribuent à la différence observée entre la catégorie des régions rurales éloignées et les autres catégories de régions urbaines et rurales seulement dans le cas des régions rurales éloignées.

La figure 5 décompose les écarts sur le plan du revenu d'emploi par habitant en deux composantes pour l'ensemble des catégories de régions urbaines et rurales⁷. La première est le *ratio de l'emploi à la population*. Ce terme saisit l'effet des écarts du ratio de l'emploi à la population par rapport au niveau national sur les revenus par habitant dans chaque catégorie urbaine-rurale, tout en tenant compte de l'effet du revenu d'emploi par travailleur. Le deuxième terme est le *revenu d'emploi par travailleur*. Il saisit l'effet des écarts du revenu d'emploi par travailleur par rapport au niveau national sur les revenus par habitant dans chaque catégorie urbaine-rurale, tout en tenant compte de l'effet du ratio de l'emploi à la population⁸.

Le revenu d'emploi varie entre les régions urbaines et rurales au Canada puisque les revenus des travailleurs dans les régions rurales sont inférieurs à ceux des travailleurs dans les régions urbaines et qu'une proportion plus petite de la population est occupée dans les régions rurales. À Tor-Mtl-Van et dans les grandes régions urbaines, la conjoncture favorable du marché du travail

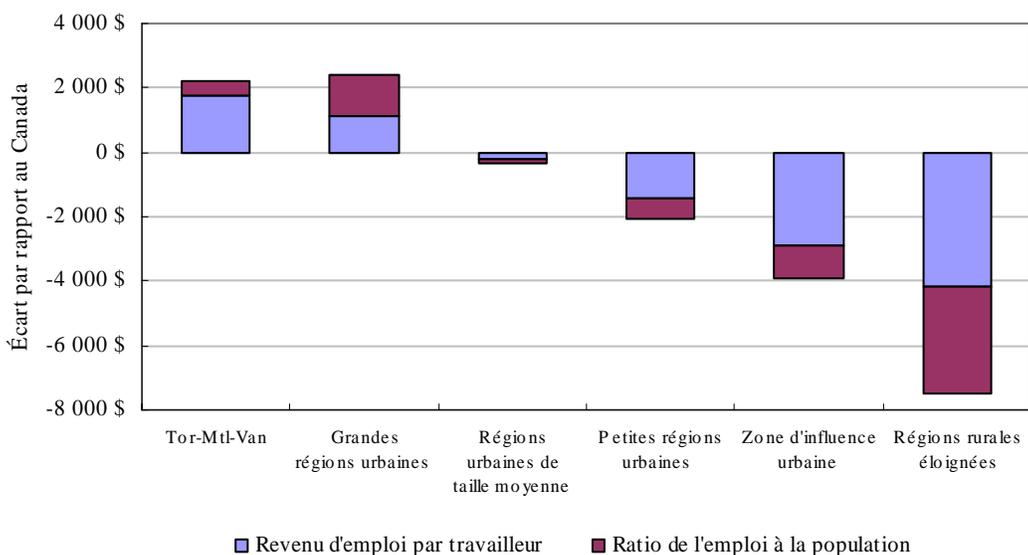
7. Pour une explication plus détaillée de cette décomposition, voir l'annexe C.

8. Il convient de souligner qu'il existe également un troisième terme du genre covariance qui saisit l'interaction entre le ratio de l'emploi à la population et le revenu d'emploi par travailleur. Sa contribution à l'écart total est petite et n'a pas d'incidence qualitative sur les résultats. Par conséquent, pour faciliter l'exposé, nous avons divisé le terme de covariance entre les deux composantes, ajoutant la moitié à la composante « revenu d'emploi par travailleur » et l'autre moitié à la composante « ratio de l'emploi à la population ».

se traduit par des revenus par habitant plus élevés. Dans les grandes régions urbaines, notamment, la moitié juste au-dessus de l'écart positif est dû à la conjoncture favorable du marché du travail. Par contre, la situation du marché du travail dans les petites régions urbaines et dans la zone d'influence urbaine a généralement un effet à la baisse sur les revenus par habitant. Enfin, dans les régions rurales éloignées, près de la moitié de l'écart négatif est attribuable au ratio de l'emploi à la population. Cette situation s'explique en partie par la conjoncture défavorable du marché du travail et en partie par des conditions démographiques qui se traduisent par une population en âge de travailler plus petite que la moyenne.

La conclusion à tirer du tableau 5 et de la figure 5 est que la variation des revenus par habitant que nous observons est exacerbée par les conditions démographiques et la situation du marché du travail qui ont tendance à avantager les villes plus grandes et à désavantager les villes plus petites et les régions rurales, particulièrement les régions rurales plus éloignées.

Figure 5. Décomposition du revenu par habitant



7. Conclusion

Les disparités provinciales sur le plan des revenus ont fait et continuent de faire l'objet d'un débat public. Souvent, ce débat ne tient pas compte pleinement des structures sous-jacentes des économies provinciales et plus particulièrement de leur composition urbaine-rurale. Le présent document montre que la structure urbaine-rurale importe. Les revenus par habitant inférieurs à la moyenne dans les provinces de l'Atlantique et en Saskatchewan tiennent dans une large mesure à la concentration de leurs populations dans les régions urbaines plus petites et dans les régions rurales. Cependant, ce n'est pas le cas de toutes les provinces.

Les résultats relativement bons affichés par l'Ontario et ceux relativement faibles affichés par le Québec et le Manitoba ne s'expliquent pas, de façon générale, par une composition urbaine-rurale favorable ou défavorable, mais par les faibles niveaux de revenu dans leurs villes les plus grandes comparativement à leurs homologues. Plus particulièrement, les revenus par habitant élevés en Ontario sont attribuables aux revenus relativement élevés à Toronto, tandis que les revenus par habitant plus faibles au Québec et au Manitoba sont liés aux revenus faibles à Montréal et à Winnipeg relativement à leurs homologues. Bref, la façon dont nous déterminons le rendement de ces économies provinciales dépend de ce à quoi tient le rendement relatif de leurs grandes villes.

Comment, donc, interprétons-nous le gradient du revenu négatif fort allant des grandes aux petites villes et des villes aux régions rurales ? En partie, ce gradient du revenu par habitant négatif est attribuable à une situation du marché du travail relativement défavorable dans les petites villes et les régions rurales comparativement aux grandes villes. Toutefois, ce gradient négatif demeure après prise en compte de la situation du marché du travail ainsi que des conditions démographiques; en moyenne, la rémunération des travailleurs occupés dans les grandes villes est supérieure à celle des travailleurs occupés dans les petites villes et dans les régions rurales.

Le gradient du revenu des travailleurs occupés tient à de nombreux facteurs, dont deux qui sont probablement les plus importants. En premier lieu, les emplois mieux rémunérés peuvent être surreprésentés dans les grandes villes comparativement aux petites villes et aux régions rurales. En deuxième lieu, les salaires plus élevés dans les grandes villes correspondent peut-être à des niveaux de productivité plus élevés des travailleurs en milieu urbain.

De nombreux facteurs pourraient expliquer l'avantage sur le plan de la productivité de l'installation d'une entreprise dans une grande ville, y compris l'accès à de grands bassins de main-d'œuvre qualifiée et l'emplacement dans un centre qui comprend un grand nombre d'industries. Les économies associées aux grandes villes peuvent être très difficiles à réaliser dans les petites villes et dans les régions rurales. Par conséquent, une partie des disparités provinciales que nous observons peuvent en fait être structurelles.

Annexe A : Méthode de décomposition du revenu provincial par habitant

Les revenus provinciaux par habitant diffèrent parce que (1) la composition urbaine-rurale des provinces diffère et(ou) (2) les revenus par habitant dans chaque catégorie de régions urbaines et rurales diffèrent de leurs niveaux nationaux respectifs de revenu par habitant.

Pour déterminer si la composition urbaine-rurale des provinces importe plus ou moins que les différences à l'intérieur des catégories, il est nécessaire de neutraliser l'effet de l'une ou de l'autre. Autrement dit, soit nous maintenons les revenus urbains-ruraux par habitant constants d'une province à l'autre et égaux à leurs niveaux nationaux respectifs et nous permettons à la composition urbaine-rurale des provinces de varier (*condition 1*), soit nous maintenons la composition urbaine-rurale des provinces constante et identique à celle au niveau national et nous permettons aux revenus par habitant de varier à l'intérieur de chaque catégorie urbaine-rurale (*condition 2*).

Pour décomposer les disparités provinciales sur le plan du revenu par habitant, nous avons besoin de plusieurs éléments d'information, soit des niveaux de revenu par habitant de chaque catégorie urbaine-rurale i dans chaque province j (w_{ij}), et du revenu par habitant de chaque province ($w_{.j}$) et au niveau national dans l'ensemble ($w_{..}$). Signalons que le point (\bullet) indique que la variable a été agrégée sur cette dimension. De même, nous avons besoin des parts de population de chaque catégorie urbaine-rurale dans chaque province (s_{ij}) et au Canada ($s_{i.}$).

Mathématiquement, les disparités provinciales correspondent à la moyenne pondérée des différences entre le revenu par habitant de chaque région urbaine et rurale dans chaque province et le revenu national par habitant, où les poids sont les parts de population de chaque catégorie urbaine et rurale dans chaque province :

$$w_{.j} - w_{..} \equiv \sum_i s_{ij} (w_{ij} - w_{..}) \quad (1.2)$$

Si l'écart du revenu par habitant entre une province j et le Canada est entièrement dû à leur dotation en régions urbaines et rurales, alors la condition suivante est vérifiée :

$$w_{.j} - w_{..} \equiv \underbrace{\sum_i s_{ij} (w_{i.} - w_{..})}_{\text{Effet de décomposition urbaine-rurale}} \quad (1.3)$$

Autrement dit, si la province j a la même composition urbaine-rurale que le pays dans son ensemble, ses revenus par habitant seront égaux à ceux du pays dans son ensemble.

Ou bien, les écarts provinciaux peuvent être dus à la variation des revenus dans les catégories urbaines et rurales. Nous neutralisons l'effet des différences de composition urbaine-rurale en forçant les parts provinciales à égaler la part nationale pour chaque catégorie urbaine-rurale

($s_{ij} = s_{i.}$). L'effet de la variation à l'intérieur de la catégorie urbaine-rurale est en outre isolé en calculant la différence entre le revenu par habitant à l'intérieur de la catégorie urbaine-rurale (w_{ij}) et le niveau national de revenu par habitant à l'intérieur de chaque catégorie urbaine-rurale ($w_{i.}$), plutôt que le niveau national de revenu par habitant ($w_{..}$). Si l'écart provincial des revenus provinciaux est entièrement dû à des différences à l'intérieur de la catégorie, alors :

$$w_{.j} - w_{..} \equiv \underbrace{\sum_i s_{i.} (w_{ij} - w_{i.})}_{\text{Effet de région}} \quad (1.4)$$

Autrement dit, l'équation (1.4) implique que si les régions urbaines-rurales de la province j ont les mêmes revenus par habitant que leurs homologues au niveau national, alors le revenu par habitant de la province sera égal au niveau national. Ce terme représente l'« effet de région » parce qu'il saisit d'autres aspects des économies régionales selon leurs différences à l'intérieur des catégories, par exemple, les différences de structure industrielle des régions rurales entre les provinces.

Nous soulignons que, dans le cas de plusieurs provinces, certaines catégories urbaines ne sont pas présentes. En pareil cas, il n'y a pas de différence observée entre le revenu provincial par habitant pour la catégorie et le niveau national. Au niveau opérationnel, l'effet provincial pour ces observations est établi à zéro.

Bien entendu, les provinces varient sur le plan tant de leur composition en régions urbaines et rurales que de leurs niveaux de revenu dans chaque catégorie. Par conséquent, pour tenir compte de l'écart entre les revenus par habitant, il faut additionner les équations (1.3) et (1.4). Toutefois, cela n'explique pas entièrement l'écart. Il est expliqué entièrement seulement lorsqu'on ajoute un terme du genre covariance :

$$w_{.j} - w_{..} \equiv \underbrace{\sum_i s_{ij} (w_{i.} - w_{..})}_{\text{Effet de décomposition urbaine-rurale}} + \underbrace{\sum_i s_{i.} (w_{ij} - w_{i.})}_{\text{Effet de région}} + \underbrace{\sum_i (s_{ij} - s_{i.}) (w_{ij} - w_{i.})}_{\text{Effet de covariance}} \quad (1.5)$$

Le terme de covariance combine deux effets. Il combine l'effet d'une dotation en régions urbaines et rurales qui s'écarte de la dotation nationale et l'effet de l'écart des revenus par habitant dans chaque catégorie urbaine-rurale par rapport à leurs niveaux nationaux respectifs.

Annexe B : Composantes de la décomposition du revenu provincial par habitant

Le tableau B1 décrit la contribution de chacune des catégories de régions urbaines et rurales pour les dix provinces à leur écart global par rapport au niveau national de revenu par habitant. La partie A du tableau correspond au premier terme, la partie B, au deuxième terme et la partie C, au troisième terme de l'équation (1.5) à l'annexe A. Nous faisons la somme de chaque ligne pour chaque province afin de fournir une mesure de la contribution totale de chaque composante. La figure 3 et le tableau 3 montrent la contribution de l'effet de dotation en régions urbaines et la somme de l'effet de région et du terme de covariance. Par exemple, l'écart total de Terre-Neuve-et-Labrador par rapport au Canada est -6 022 \$, ce qui est égal à l'effet de la composition urbaine de la province (-2 919 \$) plus les autres facteurs (-3 103 \$). La composante autres facteurs est égale à l'effet de région (-1 359 \$) plus l'effet de covariance (-1 744 \$) (voir le tableau B1).

Nous tenons à souligner également que la décomposition est fondée sur une ventilation plus détaillée des régions urbaines et rurales que celle présentée au tableau B1. Plus particulièrement, les petites régions urbaines sont divisées en deux groupes, soit celui des régions qui comptent entre 10 000 et 49 999 habitants et celui des régions qui comptent entre 50 000 et 99 999 habitants. En outre, les régions urbaines classées dans la zone d'influence urbaine sont divisées en trois catégories selon qu'elles ont ou non une interaction sous forme de navettage avec les RMR et les AR. Cette ventilation plus fine des régions urbaines et rurales vise à mieux représenter la composition des économies provinciales, afin d'accroître l'exactitude de la décomposition. Ces catégories ne sont pas présentées dans le but de simplifier la présentation des résultats. Les effets de dotation en régions urbaines, de région et de covariance pour les petites régions urbaines et les régions rurales dans la zone d'influence urbaine sont simplement la somme de leurs composantes désagrégées.

Tableau B1. Décomposition de la dotation provinciale en régions urbaines et rurales

<u>Partie A : Effet de décomposition urbaine-rurale</u>							
	Tor-Mtl- Van	Grandes régions urbaines	Régions urbaines de taille moyenne	Petites régions urbaines	Zone d'influence urbaine	Régions rurales	Total
T.-N.-L.			-107	-271	-2 184	-356	-2 919
Î.-P.-É.				-1 100	-1 714	-37	-2 851
N.-É.			-164	-248	-1 557	-38	-2 007
N.-B.			-105	-391	-1 920	-170	-2 586
Qc	1 060	312	-20	-248	-825	-49	231
Ont.	919	309	-76	-186	-423	-18	525
Man.		1 440		-142	-1 234	-272	-208
Sask.			-136	-317	-1 403	-711	-2 567
Alb.		1 525		-243	-920	-108	255
C.-B.	1 138		-49	-405	-533	-80	71

<u>Partie B : Effet de région</u>							
	Tor-Mtl- Van	Grandes régions urbaines	Régions urbaines de taille moyenne	Petites régions urbaines	Zone d'influence urbaine	Régions rurales	Total
T.-N.-L.			-253	-85	-984	-37	-1 359
Î.-P.-É.				-189	-590	-13	-793
N.-É.			-260	-163	-270	-25	-717
N.-B.			-311	-103	-473	-6	-893
Qc	-786	-376	-426	-130	-219	4	-1 933
Ont.	692	219	200	10	340	-7	1 454
Man.		-483		-18	-148	-31	-680
Sask.			-26	-65	-234	8	-317
Alb.		188		505	474	18	1 186
C.-B.	-275		-173	-23	158	22	-290

<u>Partie C : Effet de covariance</u>							
	Tor-Mtl- Van	Grandes régions urbaines	Régions urbaines de taille moyenne	Petites régions urbaines	Zone d'influence urbaine	Régions rurales	Total
T.-N.-L.			-250	-69	-1 312	-112	-1 744
Î.-P.-É.				-349	-645	8	-986
N.-É.			-531	-107	-268	14	-893
N.-B.			-294	45	-528	-6	-783
Qc	-320	81	271	5	2	-2	37
Ont.	152	-49	82	-7	-126	5	58
Man.		-1 265		1	-161	-63	-1 489
Sask.			-40	-73	-129	54	-188
Alb.		534		-84	90	4	543
C.-B.	-140		14	-9	-7	-2	-144

Source : Recensement (2001).

Annexe C : Méthode de décomposition du revenu urbain-rural par habitant

La décomposition de l'écart du revenu par habitant (PCI) de chaque catégorie urbaine-rurale i par rapport au niveau national de revenu par habitant prend une forme semblable à celle décrite à l'annexe A. La décomposition est décrite mathématiquement comme suit :

$$PCI_i - PCI = \underbrace{EP(I_i - I)}_{\text{Effet du revenu d'emploi}} + \underbrace{I(EP_i - EP)}_{\substack{\text{Effet du ratio de l'emploi} \\ \text{à la population}}} + \underbrace{(I_i - I)(EP_i - EP)}_{\text{Effet de covariance}} \quad (1.6)$$

où EP est le ratio de l'emploi à la population et I est le revenu moyen de la population occupée. Notons que, lorsqu'une variable n'est pas marquée de l'indice i elle représente la mesure du niveau national. L'effet du revenu d'emploi mesure la contribution de l'écart du revenu d'emploi de la catégorie urbaine-rurale par rapport au niveau national à partir du ratio national de l'emploi à la population. L'effet du ratio de l'emploi à la population mesure la contribution de la variation du ratio de l'emploi à la population pour chaque catégorie urbaine-rurale par rapport au niveau national à partir du revenu national d'emploi par travailleur. Enfin, l'effet de covariance mesure la contribution de toute corrélation entre les écarts du revenu d'emploi par habitant et du ratio de l'emploi à la population de chaque catégorie urbaine-rurale par rapport au niveau national.

Le tableau C1 présente l'écart par rapport au niveau national de revenu par habitant et ses trois composantes décrites par l'équation (1.6) pour chacune des catégories urbaines-rurales. Notons que le terme de covariance est relativement faible comparativement aux deux autres catégories. Par conséquent, aux fins d'exposition, nous avons divisé le terme de covariance en deux, en ajoutant la moitié à l'effet du revenu d'emploi et l'autre, à l'effet du ratio de l'emploi de la population (voir le tableau C2). Cela a peu d'effet qualitatif sur les résultats.

Tableau C1. Décomposition du revenu par habitant

	Écart	Composantes		
		Revenu d'emploi	Ratio de l'emploi à la population	Covariance
Tor-Mtl-Van	2 239 \$	1 724 \$	465 \$	50 \$
Grandes régions urbaines	2 402 \$	1 079 \$	1 240 \$	83 \$
Régions urbaines de taille moyenne	-317 \$	-239 \$	-80 \$	1 \$
Petites régions urbaines	-2 052 \$	-1 443 \$	-669 \$	60 \$
Zone d'influence urbaine	-3 904 \$	-2 977 \$	-1 137 \$	210 \$
Régions rurales éloignées	-7 489 \$	-4 764 \$	-3 868 \$	1 144 \$

Source : Recensement (2001).

**Tableau C2. Décomposition du revenu par habitant
avec réattribution du terme de variance**

	Écart	Composantes	
		Revenu d'emploi	Ratio de l'emploi à la population
Tor-Mtl-Van	2 239 \$	1 749 \$	490 \$
Grandes régions urbaines	2 402 \$	1 120 \$	1 281 \$
Régions urbaines de taille moyenne	-317 \$	-238 \$	-79 \$
Petites régions urbaines	-2 052 \$	-1 413 \$	-639 \$
Zone d'influence urbaine	-3 904 \$	-2 872 \$	-1 032 \$
Régions rurales éloignées	-7 489 \$	-4 192 \$	-3 297 \$

Source : Recensement (2001).

Bibliographie

Alasia, A. et N. Rothwell. 2003. *Le fossé ville/campagne ne se comble pas : la disparité des revenus perdure*. Bulletin d'analyse - Régions rurales et petites villes du Canada. N° 21-006-XIF au catalogue, vol. 4, n° 4. Ottawa : Statistique Canada.

Baldwin, J.R. et W.M. Brown. 2001. *Dynamique du secteur canadien de la fabrication dans les régions métropolitaines et rurales*. Série de documents de recherche de la direction des études analytiques. N° 11F0019MIF2001169 au catalogue. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.

Conseil économique du Canada. 1977. « Living Together: A Study of Regional Disparities ». Ottawa : Approvisionnement et services Canada.

Glaeser, E.L. et D.C. Maré. 2001. « Cities and Skills ». *Journal of Labour Economics*, 19, 2 : 316-342.

Savoie, D.J. 1992. « Regional Economic Development: Canada's Search for Solutions ». Toronto : University of Toronto Press.

Singh, V. 2004. *L'écart entre les revenus ruraux et urbains dans les provinces : mise à jour jusqu'en 2000*. Bulletin d'analyse - Régions rurales et petites villes du Canada. N° 21-006-XIF au catalogue, vol. 5, n° 7. Ottawa : Statistique Canada.

The Institute for Competitiveness and Prosperity. 2004. « Realizing our Prosperity Potential, Third Annual Report ». Novembre 2004. Toronto: The Institute for Competitiveness and Prosperity.